

Rapport public Parcoursup session 2022

Regroupement d'IFSI Université Caen - D.E Infirmier (23094)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI CH Lisieux - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23095)	Tous les candidats	Tous les candidats	57	4043	792	1807	14
IFSI CHU Caen - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23096)	Tous les candidats	Tous les candidats	142	4043	577	882	14
IFSI CH public du Cotentin - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23098)	Tous les candidats	Tous les candidats	61	4043	665	1767	14
IFSI CH Mémorial Feu Saint-Lo - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23099)	Tous les candidats	Tous les candidats	53	4043	618	1492	14
IFSI Croix Rouge Française Alençon - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23101)	Tous les candidats	Tous les candidats	71	4043	841	2072	14
IFSI CH Flers - rentrée en	Tous les	Tous les	50	4043	823	1938	14

septembre - D.E Infirmier (23396)	candidats	candidats					
IFSI CH l'Aigle - rentrée en février - D.E Infirmier (25267)	Tous les candidats	Tous les candidats	45	4043	788	2100	14
IFSI CH Avranches-Granville - rentrée en février - D.E Infirmier (25269)	Tous les candidats	Tous les candidats	66	4043	593	1658	14
IFSI CH Vire - rentrée en février - D.E Infirmier (25270)	Tous les candidats	Tous les candidats	44	4043	761	1868	14
IFSI CH Falaise - rentrée en février - D.E Infirmier (25271)	Tous les candidats	Tous les candidats	46	4043	674	1808	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI CH Lisieux - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23095):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation

des professionnels de santé en France.

IFSI CHU Caen - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23096):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH public du Cotentin - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23098):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.: [http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH Mémorial Feu Saint-Lo - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23099):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[>>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Croix Rouge Française Alençon - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23101):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soins*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[>>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique

(stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH Flers - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23396):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;

- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH l'Aigle - rentrée en février - D.E Infirmier (25267):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[>>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH Avranches-Granville - rentrée en février - D.E Infirmier (25269):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation

des professionnels de santé en France.

IFSI CH Vire - rentrée en février - D.E Infirmier (25270):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.:

[http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI CH Falaise - rentrée en février - D.E Infirmier (25271):

La formation, en partenariat avec l'Université, prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) - Obtention des 180 ECTS.

Dans le cadre du décret du 11/05/20 et de l'arrêté du 9/9/21 portant autorisation d'expérimentations, les dix IFSI du regroupement Caennais sont engagés dans un processus d'*Universitarisation* des formations paramédicales. Les étudiants entrant en formation sont systématiquement inscrits à l'UFR Santé de Caen dans le parcours *Licence Sciences du Soin*. Cette licence est obtenue en même temps que le DEI. Cf.: [http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/ >>](http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/)

D'une durée de 3 ans, le temps de formation est réparti de façon égale entre enseignement théorique (CM, TP, TD) et formation clinique (stages).

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard :

- Le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme d'enseignement supérieur "ParcourSup" pour l'admission dans l'un des Instituts de formation en soins infirmiers de l'académie de Limoges, la commission d'examen des vœux a mis en œuvre un traitement algorithmique permettant essentiellement à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes des candidats de la classe de première et de terminale. De plus, les examinateurs ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier, à savoir: les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir, le classement du candidat dans sa classe par matière, la fiche de réorientation et le projet de formation motivé. Ce projet qui retrace le parcours du candidat et présente sa motivation pour la formation visée, est complété par les éléments qualitatifs de la rubrique "activités et centres d'intérêt".

Ce sont l'ensemble des éléments quantitatifs et qualitatifs qui sont examinés par les membres de la commission d'examen des vœux en regard des attendus spécifiques de la formation ciblée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avant toute rédaction, il est important que le candidat s'approprie les attendus retenus pour la formation en soins infirmiers et analyse en quoi son parcours, ses expériences personnelles viennent répondre à ces attendus.

La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part des candidats.

Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours scolaire, universitaire, professionnel du candidat et sont une aide à la décision pour les membres de la commission d'examen des vœux. La rédaction doit se faire en regard des attendus nationaux en lien avec la formation. La structuration du projet motivé est importante car elle retrace le parcours du candidat en argumentant les choix d'orientation ou de spécialités. Cette argumentation révèle l'authenticité et la singularité du propos de son auteur. Le projet doit être personnel. La connaissance de la formation et du métier visé sont des éléments qui aident à construire l'argumentation.

Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés. La rubrique "activités et centres d'intérêt" permet aux candidats d'inscrire des éléments qu'ils n'ont pas pu noter dans le projet motivé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale en français, en langues vivantes, en matières scientifiques (mathématiques, SVT, physique-chimie, biologie et physiopathologie humaines, biochimie) en sciences économiques et sociales, en sciences et techniques sanitaires et sociales, sciences humaines et sociales (histoire/ géographie, philosophie) en technologies de l'informatique. Les spécialités sont celles en lien avec les matières précédentes.	Résultats en mathématiques, SVT, physique-chimie, sciences économiques et sociales, sciences techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, biochimie, sciences humaines et sociales, histoire, géographie, philosophie, technologies de l'informatique.	Notes de première et de terminale.	Essentiel
	Notes de 1ère et terminale et résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation.	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur dans le domaine scientifique, des sciences humaines, des langues.	Notes obtenues dans l'enseignement supérieur.	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral).	Résultats aux épreuves de français au bac.	Notes à l'écrit et à l'oral	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers.	Qualité de l'expression française.	Note des épreuves de français.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression écrite et orale.	Qualité de l'expression écrite : orthographe, syntaxe et de l'argumentation.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation	Très important

			générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation - Projet de formation motivé	
	Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	Curiosité intellectuelle, raisonnement logique, aptitude à rechercher, sélectionner, organiser, restituer l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir / Fiche de suivi de réorientation.	Très important
Savoir-être	Qualités humaines et capacités relationnelles.	Attention portée aux autres, qualités d'écoute. Esprit d'équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation - Projet de formation motivé.	Essentiel
	Compétences organisationnelles	Rigueur, méthode, organisation, priorisation des tâches, autonomie, créativité, implication.	Éléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation - Projet de formation motivé.	Important
	Assiduité dans la formation	Présence en cours.	Bulletins de première et de terminale - Appréciations des professeurs.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales.	Connaissance des éléments de la formation et du métier.	Éléments qualitatifs Projet de formation motivé - Rubrique : "Activités et centres d'intérêt". Fiche avenir : appréciation générale du chef	Essentiel

			d'établissement.	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.).	Authenticité, argumentation, sens de l'intérêt général.	Éléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Mention "capacité à s'investir" de la Fiche Avenir.	Très important

Signature :

Jean-François DOGUET,
 Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
 Université Caen